



**REGLEMENT SPORTIF
NATIONAL
CHAMPIONNAT DE SNOOKER
PAR EQUIPES
SAISON 2013/ 2014**

Il s'agit d'un championnat par équipes de Snooker organisé par la CSNS se déroulant en 3 phases et à l'issue duquel l'équipe qui remporte la compétition est déclarée championne de France par équipes.

Le championnat se déroule en trois phases :

- Une phase ligue qui qualifie x équipes pour une finale zone
Du 30 septembre 2013 jusqu'au 13 avril 2014
- Une phase finale zone qui qualifie x équipes pour la finale France
26 et 27 avril 2014
- Une phase finale France
17 et 18 mai 2014

1 - ENGAGEMENT DES EQUIPES

L'engagement des équipes se fait auprès du responsable format du championnat par équipes, Etienne DUTOIT.

La date limite pour engager une équipe est fixée au 29 septembre 2013.

Chaque équipe peut choisir son nom, pourvu qu'elle y associe le nom de son club et/ou de sa ville (pas d'obligation pour la ville mais au moins le club).

Un droit d'engagement de 30 euros par équipe est à envoyer par chaque équipe ou club (si ce dernier le prend en charge) au secrétariat de la FFB. L'argent récolté peut permettre soit d'acheter des trophées pour récompenser les participants soit d'enveloppe pour le déplacement et le séjour de l'équipe championne et si possible de l'équipe vice-championne au championnat du Monde IBSF par équipe si ce dernier est reconduit.

Le responsable vérifie la conformité des équipes au présent règlement.

2 – COMPOSITION D'UNE EQUIPE

Une équipe est constituée de 2 joueurs titulaires. Dès lors qu'un titulaire s'engage dans une équipe, son engagement dans cette équipe est considéré comme définitif. Il ne peut donc changer d'équipe en cours de saison. Un capitaine est nommé pour chaque équipe.

Un vivier de remplaçants se constitue au sein des clubs ; une équipe peut faire appel à un ou deux remplaçants du vivier pour effectuer des

remplacements quand cela s'avère nécessaire. A compter de 3 équipes dans un championnat de ligue, on émettra une règle stipulant que si un remplaçant a effectué 50% des matchs ou plus au sein d'une équipe, il prend alors la place du titulaire qu'il a le plus remplacé. Cette règle est destinée à avoir un maximum de souplesse dans la tenue des matchs tout en limitant les abus au niveau des remplacements.

Tout club peut inclure dans chacune de ses équipes un joueur d'un autre club à condition que ce club n'engage pas d'équipe dans le championnat.

Toute équipe peut inclure des joueurs licenciés indépendants à condition qu'ils jouent au sein de la ligue de leur adresse personnelle. Si ces joueurs ont le statut de remplaçants, ils s'engagent à être remplaçant pour le ou les équipes d'un seul club.

3 – DEROULEMENT DES RENCONTRES

Phase qualificative – LIGUE→ZONE

Les joueurs présentés par une équipe pour disputer une rencontre doivent être en mesure de présenter leur licence valide.

Tous les joueurs désignés par le capitaine d'équipe doivent être présents au début de chaque rencontre.

L'organisation des rencontres est gérée par les capitaines d'équipe qui se réfèrent au calendrier. **Le capitaine qui reçoit est en charge de contacter le capitaine de l'équipe adverse pour la date et l'heure du match.**

La phase qualificative se déroule en matchs aller et retour. Un fichier excel est prévu pour établir un calendrier en fonction du nombre d'équipes, saisir les résultats et effectuer le classement. Les cas de figures envisagés vont de 2 à 8 équipes maximum par ligue. S'il n'y a qu'une seule équipe engagée dans une ligue, cette équipe est alors directement qualifiée pour la finale de sa zone.

Les matchs se déroulent comme suit (A1= joueur 1 de l'équipe qui reçoit ; B1= joueur 1 de l'équipe qui se déplace) :

A1 B1 (2 frames)

A2 B2 (2 frames)
A1-A2 / B1-B2 (1 frame)
A1 B2 (2 frames)
A2 B1 (2 frames)

Le capitaine de l'équipe qui reçoit a la charge de remplir la feuille de match en inscrivant les noms des joueurs avant l'entame des matchs. Il veille au respect du règlement présent.

En cas d'incident exceptionnel (accident, intempérie, panne...) le capitaine de l'équipe concernée contacte le responsable format et le capitaine de l'équipe adverse.

La rencontre pourra alors être jouée ultérieurement en accord avec les capitaines et le responsable Ligue ou un responsable format désigné pour assurer le suivi de la phase ligue.

En cas de forfait, 5 frames sont attribuées à l'équipe adverse.

La saison démarre avec tous les matchs aller et se poursuit avec les matchs retour.

Les joueurs s'arbitrent eux-mêmes ou par des arbitres volontaires du club hôte.

Les joueurs de l'équipe qui se déplace effectue le coup d'ouverture à la 1^{ère} frame et inversement pour les joueurs de l'équipe qui reçoit à la 2^{ème} frame. Pour la frame de double, tirage au sort.

Un délai de 2 semaines est prévu pour organiser une rencontre.

Une rencontre ne peut pas se jouer ni avant ni après les périodes prévues au calendrier. Si à la date butoir le match n'est pas joué, l'équipe qui se déplace est forfait.

L'équipe qui reçoit est chargée de communiquer les résultats de la rencontre dans les 48 heures au responsable de ligue ou au responsable format désigné dans chacune des ligues. Si cela n'est pas fait, l'équipe qui reçoit est forfait.

Phase qualificative ZONE → Finale FRANCE

Au terme de la phase qualificative LIGUE (13 avril au plus tard), on qualifie un nombre d'équipes par ligue calculé au prorata du nombre d'équipes engagées dans les différentes ligues de la zone. Les critères pris en compte en cas d'égalité dans les ligues sont dans l'ordre :

- le nombre de forfaits (l'équipe ayant le moins de forfaits dans la saison est qualifiée).

- le frame average particulier des rencontres des deux équipes à égalité.

Si les deux équipes sont toujours à égalité, un match de barrage aura lieu ceci dans les mêmes conditions que la phase finale, après tirage au sort du lieu de la rencontre.

En phase zone, 8 équipes sont retenues pour disputer une compétition qui qualifiera X équipes par zone pour la finale France. De la même manière que la phase qualificative LIGUE → ZONE, on qualifie pour la finale France un nombre d'équipes par zone calculé au prorata du nombre d'équipes engagées dans les 5 zones du territoire.

Format de la phase qualificative ZONE → FINALE FRANCE

2 poules de 4 équipes : 1 poule A 1 poule B. Etablissement des poules par tirage au sort en veillant à ce que l'on excède pas plus de 2 équipes d'une même ligue au sein d'une poule, sauf si on peut pas faire autrement.

Les 2 équipes premières de poule vont en demi-finales où le 1^{er} de la poule A rencontre le 2^{ème} de la POULE B et le 1^{er} de la poule B rencontre le 2^{ème} de la poule A. Puis finale et petite finale.

Un directeur de jeu est obligatoire pour les finales zones. Un minimum de 4 arbitres est à prévoir, à défaut auto arbitrage, en cas de litige se référer au directeur de jeu.

Phase Finale France

En phase Finale France, 8 équipes sont donc retenues pour disputer une compétition qui désignera à son terme l'équipe Championne de France.

2 poules de 4 équipes : 1 poule A 1 poule B. Etablissement des poules par tirage au sort en veillant à ce que l'on excède pas plus de 2 équipes

d'une même ligue au sein d'une poule, sauf si on peut pas faire autrement.

Les 2 équipes premières de poule passent en demi-finales où le 1^{er} de la poule A rencontre le 2^{ème} de la POULE B et le 1^{er} de la poule B rencontre le 2^{ème} de la poule A. Puis finale et petite finale.

Un directeur de jeu est obligatoire pour la finale FRANCE. Un minimum de 4 arbitres est à prévoir, à défaut auto arbitrage, en cas de litige se référer au directeur de jeu.

4 – INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE

Une équipe perd la rencontre :
si elle se présente avec un seul joueur.
si elle fait jouer un joueur non licencié.
si elle est forfait pour cette rencontre.

L'équipe perdante n'obtiendra aucun point pour cette rencontre et l'équipe adverse sera créditée de 5 frames (1 frame par joueur + la frame de double).

5 – TENUE

Les tenues homologuées pour le championnat de Ligue par équipe sont les tenues de Ligue Régionale. Pour les finales zones et France, la tenue officielle sera obligatoire.

Tenue Officielle :

Pour les hommes et les femmes :

- Chemise à manches longues portées fermées,
- Nœud papillon, cravate ou foulard,
- Pantalon de ville (jeans et survêtements interdits),
- Gilet de costume (sans manche),
- Chaussures de ville (tennis, baskets, dock-sides, sandales, nu-pieds interdits).

Tenue du club :

- Polo avec logo du club,
- Pantalon et chaussures de ville,

Pour les inscriptions et marques publicitaires, les joueurs se réfèrent au Code Sportif National.

6 – LITIGES

Au cas où un différend intervient entre 2 joueurs sur un point de règlement de jeu lors d'un match en phase ligue, les deux capitaines prennent la décision la plus impartiale. En finales zone et France ils se réfèrent soit à l'arbitre ou au directeur de jeu

7 – COORDONNES UTILES

Responsable Equipes : Etienne DUTOIT (etiennedutoit@aol.com)